

## **PARTIE 5 : INTERCOMMUNALITE**

---

La commune de Riom-ès-Montagnes est membre de la communauté de communes du Pays Gentiane. Créé en 1994, et remplaçant l'ancien S.I.V.O.M, les compétences de cet EPCI sont :

- L'aménagement de l'espace relatif à ce territoire
- Le développement économique et touristique de la zone
- La protection de l'environnement
- Le renforcement de la politique du logement et du cadre de vie

La communauté de communes a en outre la compétence du traitement des ordures ménagères en lieu et place de l'ancien syndicat.

Elle compte 11 communes : RIOM, Apchon, Cheylade, Collandres, le Claux, Menet, Saint Hippolyte, Valette, Marchastel, Saint Amandin, Trizac.

Sa population est en baisse assez sensible, elle compte aujourd'hui 6083 habitants pour une superficie de 327 km<sup>2</sup>.

Elle est aussi membre de différents syndicats intercommunaux :

- Le syndicat de cylindrage
- Le syndicat des eaux de la Sumène
- La zone nordique du Haut Cantal

# L'INTERCOMMUNALITE

